



ENGAGEMENT TRAIL

04 & 05 AVRIL 2026

DOMAINE DE LA TAILLADE - NEUVÉGLISE (15)

SAMEDI 04 AVRIL 2026
APRES MIDI

- ☐ 1 MOTO TRAIL / 1 PILOTE : **125,00 €**
☐ 1 PASSAGER TRAIL : **50,00 €**

Départ Samedi début d'après-midi, retour Samedi soir, repas du soir compris

DIMANCHE 05 AVRIL 2026
MATIN

- ☐ 1 MOTO TRAIL / 1 PILOTE : **125,00 €**
☐ 1 PASSAGER TRAIL : **50,00 €**

Départ Dimanche matin, retour dimanche après midi, repas compris

*COCHEZ LA FORMULE CHOISIE

NOM PRENOM : _____
ADRESSE : _____
CODE POSTAL : _____ VILLE : _____
N° DE TELEPHONE : _____ MAIL : _____
DATE DE NAISSANCE : _____ AGE : _____
N° DU PERMIS : _____
CIE D'ASSURANCE : _____ NUMERO DE POLICE : _____
NUMERO D'IMMATRICULATION : _____
MACHINE : (MARQUE, MODELE ET CYLINDREE) : _____

A LIRE ATTENTIVEMENT : Cette randonnée organisée les 04 & 05 AVRIL 2026 sur le domaine de la Taillade à Neuvéglise (Cantal) est une randonnée sans notion de vitesse, ni de classement pour des possesseurs de MOTO TRAIL homologué, carte grise et assurance obligatoires. Cette balade s'adresse aussi bien aux pratiquants amateurs qu'aux plus chevronnés, tout au long du parcours encadré par des guides.

Le soussigné prend l'engagement de respecter le code de la route, il reste responsable des accidents qui pourront lui survenir personnellement en dehors des risques garantis par leur assurance, et doit s'il le juge opportun contracter par lui-même à ce sujet une assurance supplémentaire.

IMPORTANT : Ce bulletin accompagné d'un chèque du montant de l'option choisie, à l'ordre de J.L.F.O, doit être retourné à : J.L.F.O - Le Bourg - Labastide L'évêque - 12200 LE BAS SEGALA

Les droits d'inscription comprennent la participation à la randonnée, l'accès au village exposants, aux animations, l'accès au parking véhicule, l'accès au parking gardienné le vendredi et samedi soir, l'assistance médicale, l'encadrement de la randonnée avec liaison radio au PC Organisation, l'accès à l'aire de lavage, sanitaires et douches, le repas gastronomique local sous chapiteau chauffé et les différents points de dégustation.

Tous les renseignements (plan d'accès...) vous seront fournis avec la confirmation d'engagement.

Les participants devront se présenter au contrôle administratif munis du permis de conduire, de l'attestation d'assurance en cours de validité ainsi que de la carte grise de la machine (Originaux des papiers obligatoires).

ATTENTION NOMBRE DE PARTICIPANT LIMITE !

Fait à : _____ Le : _____

Signature du participant
Précédée de la mention « Lu et approuvé »

Je roule entre amis, je donne un nom à mon groupe :

(Mention importante qui nous permettra de vous attribuer des numéros en suivant)

REMBOURSEMENT :

En cas d'annulation de l'inscription, à la demande du participant par courrier ou email:

- Avant le 01 mars 2026 le remboursement sera de 100%,
- Du 01 mars au 25 mars 2026, le remboursement sera de 50%,
- A compter du 26 mars 2026, aucun remboursement ne sera accordé.